

## Comment renforcer les filières agricoles et agroalimentaires de la région Occitanie pour favoriser l'approvisionnement et la consommation alimentaire locale ? Quel impact du e-commerce sur les modes de distribution existants ?

Rapporteur : Jean-Pierre ARCOUDEL

**Avis adopté**

**(162 votants : 131 Pour/31 Abstentions)**

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## *L'agriculture en Occitanie a vocation à nourrir tous les habitants*

Dans ce 2<sup>ème</sup> cahier consacré à l'agriculture en région, suite du 1<sup>er</sup> cahier intitulé "une approche de l'agriculture en Occitanie" adopté en novembre 2017, le CESER a mené une réflexion sur le développement des filières agricoles et agroalimentaires, des circuits de proximité, en s'appuyant sur les producteurs et les consommateurs, permettant à la région Occitanie de parvenir à l'autonomie alimentaire, en prenant en compte le défi du changement climatique.

**L'agriculture et l'agro-alimentaire constituent le 1<sup>er</sup> secteur d'activité économique de la région Occitanie avec 164 000 emplois, soit 14% des emplois régionaux. Avec une production agricole exceptionnelle, diversifiée et de grande qualité, 82 515 exploitations et plus de 3 millions d'hectares de surfaces cultivées, 1<sup>ère</sup> région pour l'agriculture biologique avec 22,4% des exploitations bio françaises, 1<sup>ère</sup> région viticole avec 34% des surfaces françaises, 1<sup>ère</sup> région ovine avec 32% de la production de viande et 71% de la production de lait nationales, 1<sup>ère</sup> région pour les signes d'identification de la qualité et de l'origine... la région Occitanie est la 2<sup>ème</sup> région agricole de France.**

**Son agriculture peut donc légitimement avoir vocation à nourrir ses 6 millions d'habitants et cela constitue un véritable enjeu de société, un défi de taille à relever car le contexte régional est très complexe.**

**L'Occitanie est une région avec des contradictions : elle est la plus attractive de l'Hexagone avec plus de 52 000 nouveaux habitants chaque année mais aussi celle ayant le deuxième taux de chômage le plus élevé de France (532 000 demandeurs d'emploi), une pauvreté et une précarité importante (près d'1 million d'habitants vivant avec moins de 951 euros par mois). Le croisement de ces composantes oblige donc à proposer une alimentation saine et de qualité, accessible à tous.**

**Par ailleurs, la consommation alimentaire des ménages a fortement évolué depuis 50 ans. Les consommateurs deviennent acteurs de leur alimentation et recherchent de plus en plus des produits d'origine locale, de grande qualité, garantissant une sécurité sanitaire, des modes de production durables, ainsi qu'une juste rémunération des producteurs dans le cadre de démarches équitables. Le système économique du supermarché prépondérant en France est aujourd'hui remis en cause, par les consommateurs, par les producteurs et par les indicateurs économiques peu probants. L'avènement du e-commerce alimentaire qui représente aujourd'hui 6% des achats de nourriture en France, vient aussi perturber ce système de la Grande Distribution bien établi.**

## *Un cadre politique et réglementaire plutôt favorable*

Suite aux Etats généraux de l'alimentation (EGA) ayant pour objectif de relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition, de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes, d'accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs, de promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable, **la Présidente de Région, partant du constat que les terres d'Occitanie fournissent des produits agricoles nombreux et de qualité, a fait de l'alimentation une grande cause régionale et a saisi le CESER sur l'impact du e-commerce sur les modes de distribution existants.**

**Le CESER intègre cette saisine dans son avis.**

Pour répondre aux nouvelles tendances de consommation, parvenir à l'adaptation des filières de production et à la mutation des circuits de distribution, le cadre politique et réglementaire est posé :

- Les EGA
- Une Loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous » adoptée le 2 octobre 2018
- 30 plans de filières
- 5 plans d'actions (Bio, bio-économie, Ecophyto...)
- Une « Charte d'engagement pour une relance de la création de valeur pour son équitable répartition au sein des filières agroalimentaires françaises »
- Des outils : les Projets Alimentaires de Territoires
- L'alimentation comme grande cause régionale

## LES PRECONISATIONS DU CESER

Face à ce grand défi de passer du système agricole au système alimentaire durable, le CESER Occitanie a fait émerger 41 préconisations répondant à cinq enjeux stratégiques. Parmi ces préconisations, certaines ont été priorisées et onze politiques publiques nouvelles ont été identifiées.

### 1- VOLET "PRODUIRE" : REPENSER UNE PARTIE DE LA PRODUCTION OCCITANE POUR LA CONSOMMATION LOCALE

#### ◆ En préalable, structurer et rémunérer les filières de production ;

- Maîtriser le coût de production et de transformation grâce à des démarches collectives de filières
- Assurer des prix rémunérateurs pour les producteurs / renforcer le rôle des interprofessions et des OP (organisations de producteurs) territoriales
- Rétablir un lien entre les aides PAC et l'économie des exploitations
- Rédiger un plan de filière régional de la conchyliculture inexistant au niveau national

#### ◆ Préserver voire développer le potentiel nourricier des territoires ;

- Redynamiser les filières déficitaires afin de satisfaire les besoins intérieurs. Etude régionale sur la consommation par filière.

- Renforcer les politiques foncières et la vigilance sur la consommation des terres agricoles.
- Répartir l'eau sur les territoires de manière à pouvoir conserver la diversification culturelle en Occitanie

#### ◆ Organiser la production pour les besoins de consommation :

- *Faire émerger et développer des filières territorialisées, ayant pour vocation à atteindre tous les marchés en particulier le marché local, via notamment les Projets Alimentaires Territoriaux*

- Moderniser les outils de production, de transformation, commercialisation
  - Renforcer le soutien des pratiques agro-écologiques et de l'agriculture biologique.
- *Structurer et valoriser les capacités d'approvisionnement et de vente à l'échelle régionale, quel que soit le marché (vente directe, magasins de producteurs, restauration hors domicile, e-commerce...).*
- Garantir sans ambiguïté l'origine régionale des produits par une marque
  - Réimplanter des structures de transformation, des plate formes de stockage et de conditionnement de proximité. Optimiser la logistique de livraison.

### 2- VOLET "CONSOMMER" : DIFFERENCIER ET SEGMENTER LES PRODUITS DE CONSOMMATION LOCALE

◆ Pour le particulier, garantir sans ambiguïté l'origine régionale des produits, via une marque et identifier clairement les produits locaux en un lieu dédié ; faire un inventaire régional des producteurs

◆ Pour la restauration collective, inciter et faciliter l'approvisionnement local, notamment :

- redéployer les cuisines de proximité (réhabiliter l'existant ou construire)
- créer un bonus/malus régional en restauration collective
- la Région doit être l'exemple fédérateur et moteur en restauration collective

### 3- VOLET "EDUQUER" : SENSIBILISER TOUS LES ACTEURS

◆ Communiquer auprès du grand public ;

Eduquer le jeune public à l'alimentation : favoriser et multiplier les actions d'éducation à une alimentation saine, communiquer sur les critères de différenciation des produits régionaux afin de justifier le positionnement prix

◆ Former les cuisiniers et les gestionnaires de cantines : organiser et promouvoir des formations à destination des cuisiniers des structures de restauration collective, et des acheteurs publics ; créer une distinction, une reconnaissance pour les cantines développant l'approvisionnement local

◆ Différencier les restaurants privés : relancer les restaurants « Qualivore » en apposant le logo sur le menu

### 4- VOLET "E-COMMERCE" : MUTUALISER ET STRUCTURER LES INITIATIVES ET L'OFFRE EN PRODUITS LOCAUX

◆ En préalable, mieux structurer l'offre en circuits de proximité via une mise en réseau régional des plateformes et initiatives départementales ;

◆ Créer un portail régional de l'alimentation qui permettrait de promouvoir la marque choisie pour le "produit et transformé en Occitanie équitablement".

### 5- VOLET "AIDE A LA DECISION " : REGULER ET SE COORDONNER

◆ Créer un observatoire de l'alimentation en Occitanie : constater l'évolution de la consommation régionale ; mesurer l'impact des mesures et construire des stratégies pertinentes par filières et par type de public

◆ Créer un "Pacte pour une alimentation régionale" : rassembler l'ensemble des acteurs au niveau régional ; travailler à partir des résultats de l'Observatoire. Faire des bilans d'étape sur la stratégie alimentaire régionale ; proposition de gouvernance régionale déclinée au niveau des territoires pour accompagner les démarches locales.

◆ S'appuyer sur la recherche, les études et les démarches collaboratives

- Surveiller et réguler les dérives des GMS
- Soutenir les démarches collaboratives territorialisées